

GUIDE DU TRI DES BIODÉCHETS



SYDOM
Aveyron



SOMMAIRE

CONTEXTE

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire	p.3
Quelles solutions pour mes biodéchets ?.....	p.3

EN PRATIQUE

Comment appliquer ce nouveau geste de tri ?.....	p.4
Biodéchets acceptés dans les sacs orange.....	p.5

ET ENSUITE ?

Mettre en place la collecte bi-flux.....	p.6
Le tri robotisé des biodéchets.....	p.7

OBJECTIFS

Réduire le poids de votre poubelle noire.....	p.8
Aller plus loin que le compostage domestique.....	p.9

RÉSULTATS.....p.10

CONTEXTE

LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La loi Anti-Gaspi pour une Économie Circulaire, fixe au 1^{er} janvier 2024 la **généralisation du tri à la source des biodéchets** pour tous les producteurs, ménages, administrations, ou professionnels. Il s'agit pour les collectivités de proposer aux usagers collectés par le service public un moyen de trier et de valoriser leurs biodéchets.



Quelles solutions pour les biodéchets ?

Dans ce contexte, 2 solutions complémentaires s'offrent aux habitants de la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens :

- La **collecte des biodéchets en sacs orange** (collecte simultanée avec les sacs noirs);
- Le **compostage individuel**.

"Les biodéchets sont les déchets non dangereux biodégradables de jardin, les déchets alimentaires ou de cuisine (restes d'assiette et de préparation des repas) issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, des cantines..."

EN PRATIQUE

COMMENT APPLIQUER CE NOUVEAU GESTE DE TRI ?

1

Déposez vos biodéchets **dans le sac orange** placé à l'intérieur du bioseau.



2

Fermez le sac orange solidement avec un **DOUBLE NŒUD**.



3

Jetez votre sac orange dans le **même bac ou colonne** que le sac noir. Afin d'éviter **toute nuisance**, sortez le sac orange une fois par semaine même s'il n'est pas plein.



BIODÉCHETS ACCEPTÉS DANS LE SAC ORANGE :

Épluchures, coquilles, restes de repas, déchets de viande ou de poisson, pain, café (marc et filtre), mouchoirs, essuie-tout, fleurs fanées...



Attention : pas de capsule de café, ni d'emballage, ni de litière minérale dans le sac orange.

ET ENSUITE ?

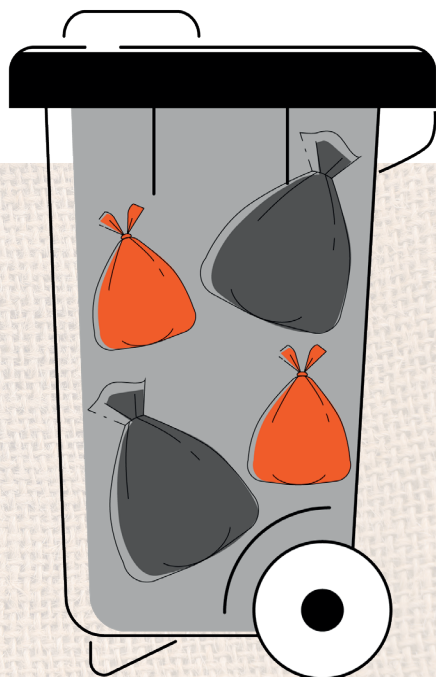
LA COLLECTE BIFLUX

La collecte biflux est la collecte simultanée des sacs noirs et des sacs orange dans un seul et même bac.

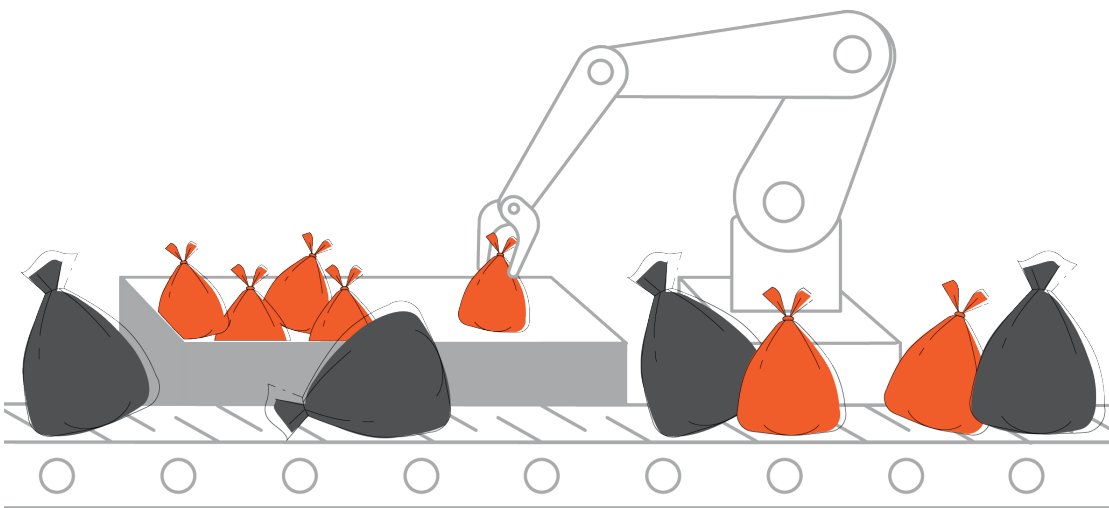
Le dispositif consiste à ne pas impacter le système de collecte en place : en jetant directement les sacs orange dans les bacs et conteneurs noirs déjà existants, on ne rajoute pas une nouvelle tournée de collecte.

Cela facilite également le geste de tri des biodéchets pour les habitants qui n'ont pas à changer leurs habitudes.

**" Même bac,
même collecte :
je valorise mes
biodéchets et ça
change tout ! "**

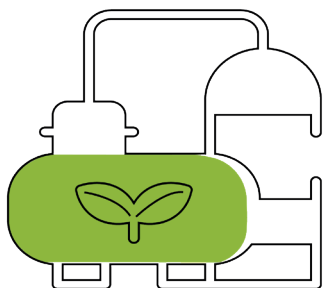


LE TRI ROBOTISÉ ET LA VALORISATION DES BIODÉCHETS



Les sacs orange et noirs sont orientés vers KEREA, l'Unité de Valorisation Énergétique et Organique basée à Viviez. Ils sont alors séparés par des bras robotisés contrôlés par l'intelligence artificielle. Ces robots identifient les sacs orange et les mettent de côté.

Après séparation, les biodéchets sont valorisés en biogaz et en compost.



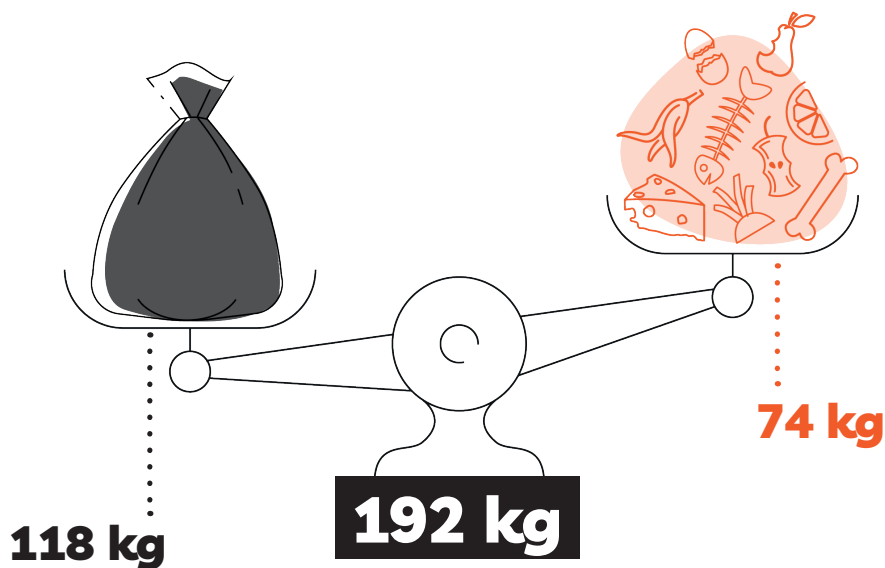
OBJECTIFS

RÉDUIRE LE POIDS DE VOTRE POUBELLE NOIRE

Le tri des biodéchets s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets.

Un Aveyronnais produit en moyenne **192 kg d'ordures ménagères par an (sac noir)**, dont **74 kg de biodéchets** qui pourraient être valorisés par la production de compost (données 2025).

La mise en place du tri des biodéchets permet cette valorisation et réduit considérablement le poids du sac noir. On diminue ainsi les tonnages de sacs noirs à enfouir, leur coût financier et leur impact sur l'environnement.

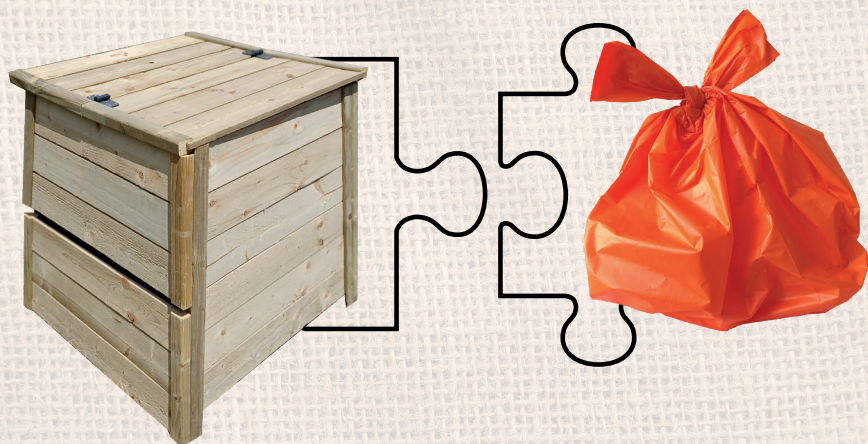


ALLER PLUS LOIN QUE LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE !

Vous êtes déjà adepte du compostage individuel ?

Continuez cette pratique vertueuse et allez plus loin en valorisant, grâce à la collecte en sacs orange, les biodéchets qui peuvent être déconseillés selon votre méthode de compostage, à savoir : les restes de repas, le pain, les os, les déchets carnés, de poissons...

Pour tous les autres foyers, c'est l'occasion de vous engager dans la valorisation des biodéchets de façon simple et sans contrainte !



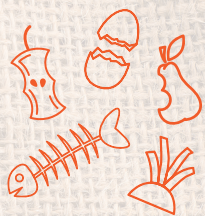
« Trier ses biodéchets permet de réduire le poids du sac noir et ainsi contribuer à la préservation de l'environnement. »

RÉSULTATS

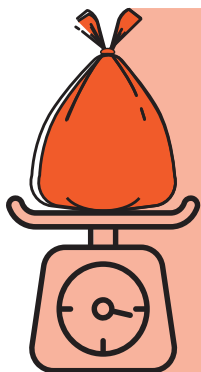
Mis en place dans les premières communes en octobre 2022, le tri des biodéchets en sacs orange a permis de fournir des données encourageantes pour la suite du déploiement :

AU TOTAL SUR L'ANNÉE 2024* :

*Pour les communes où le tri des biodéchets en sacs orange a déjà été déployé.



500 tonnes
de biodéchets collectés
et valorisés en compost



un ratio de
5 à 7 kg

par an et par habitant

de biodéchets collectés selon les communes

Un geste de tri bien assimilé !

Des consignes de tri bien appliquées et peu d'erreurs observées dans les sacs orange.



TÉMOIGNAGES

Les premiers mois de déploiement ont permis à une centaine de volontaires de suivre la mise en place de ce geste de tri dans leur foyer. L'occasion pour eux de faire un retour sur cette nouvelle habitude.

“ Le bioseau et les sacs sont en place, et la **petite famille est sensibilisée** à la nouvelle couleur ! ”

“ Une belle initiative ! ”

“ J'ai un composteur et j'utilise le sac orange, **mon sac noir est presque vide.** ”

“ Grâce à ce nouveau tri, il ne reste **quasiment plus rien dans mon sac noir !** ”

“ La **diminution des sacs noirs est en effet significative**, de un sac par semaine nous sommes passés à un sac par mois. ”



SYDOM Aveyron

214 avenue de Rodez - 12450 LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. 05 65 68 34 49

contact@sydom-aveyron.com

sydom-aveyron.com

Communauté de Communes du Plateau de Montbazens

20 place de l'Église - 12220 MONTBAZENS

Tél. 05 65 63 76 07

environnement.ccpm@orange.fr

plateau-de-montbazens.com



PEFC/10-31-1665 Impression : Mérico Bozouls - Création Graphique, crédits photographiques,
photothèque : SYDOM Aveyron - Imprimé sur papier certifié PEFC